

RESPONSIBLE CARE  
GLOBAL CHARTER



# Responsible Care® **LA CHARTE MONDIALE**

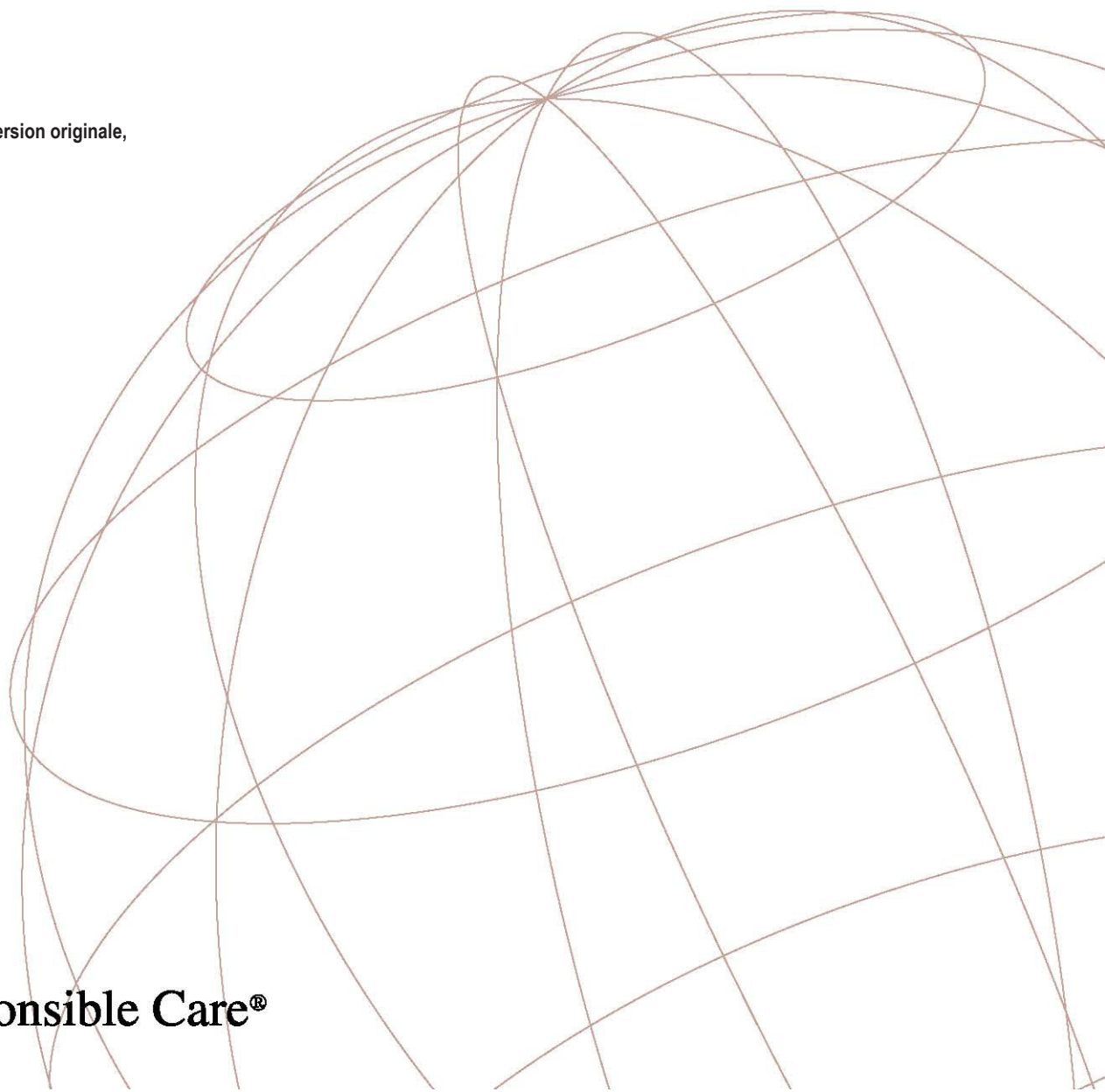
**FR**

Traduction vers le français.

La version anglaise est la version originale,  
approuvée par l'ICCA



**Responsible Care®**



Le "Responsible Care" est l'initiative mondiale de l'industrie chimique visant à une amélioration continue de ses performances en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Elle atteint cet objectif en respectant, voire en dépassant, les dispositions législatives et réglementaires et en menant des actions volontaires, en coopération avec les autorités et autres parties prenantes (stakeholders). Le Responsible Care constitue à la fois un engagement et une éthique. Il vise à assurer la confiance dans une industrie essentielle à l'amélioration de notre confort et de notre qualité de vie.

La "Charte Mondiale Responsible Care" résulte d'un examen des pratiques et des performances de l'industrie chimique et de leur évolution depuis le milieu des années '80. Elle a été établie sur base des recommandations d'interlocuteurs indépendants des quatre coins du monde. La Charte Globale dépasse largement les éléments du Responsible Care initial de 1985. Elle met en effet l'accent sur les nouveaux défis auxquels doivent faire face l'industrie chimique et les sociétés humaines en général : l'émergence d'un large dialogue sur le Développement Durable, les questions de santé publique posées par les produits chimiques, le besoin d'une plus grande transparence de la part de l'industrie et l'opportunité de garantir une plus grande cohérence entre les programmes Responsible Care nationaux. Via le Responsible Care, le Conseil International des Associations de la Chimie (ICCA), continuera à agir en accord avec les principes environnementaux du Pacte Mondial ("Global Compact") de l'Organisation des Nations Unies.

## LA CHARTE MONDIALE COMPREND LES NEUF ÉLÉMENTS-CLÉS SUIVANTS :

### 1. ADOPTER AU NIVEAU MONDIAL UNE SÉRIE DE PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les principes fondamentaux du Responsible Care mondial engagent les entreprises et les fédérations nationales à :

- Améliorer en permanence, en matière d'environnement, de santé et de sécurité, la connaissance et les performances de leurs technologies, procédés et produits, tout au long de leur cycle de vie, de façon à éviter les dommages aux personnes et à l'environnement.
- Utiliser efficacement les ressources et réduire la production de déchets.
- Publier annuellement leurs performances, réalisations et points à améliorer.

- Dialoguer et travailler avec tous les interlocuteurs pour comprendre leurs attentes et inquiétudes et y donner une réponse appropriée.
- Coopérer avec les autorités et les autres organisations concernées pour établir et faire appliquer des législations et des normes efficaces et les respecter, voire les dépasser.
- Fournir aide et conseils pour promouvoir la bonne gestion des produits chimiques par tous ceux qui les manipulent et les utilisent, tout au long de la chaîne de valeur.

### 2. METTRE EN OEUVRE LES EXIGENCES FONDAMENTALES DE TOUT PROGRAMME RESPONSIBLE CARE NATIONAL

Chaque fédération nationale établit et gère son propre programme Responsible

Care national, sur la base d'un ensemble de huit exigences fondamentales communes :

- Etablir et faire appliquer un ensemble de principes directeurs, à faire signer par les sociétés membres.
- Adopter une dénomination et un logo en cohérence avec le programme mondial Responsible Care.
- Mettre en place des modes de gestion destinés à aider les entreprises à améliorer leurs performances, au travers d'un ensemble de systèmes, codes, politiques et guides pratiques.
- Développer un ensemble d'indicateurs de performance permettant de mesurer les améliorations.
- Communiquer avec les parties intéressées, à l'intérieur comme à

l'extérieur de la communauté des membres.

- Partager les bonnes pratiques au travers de réseaux d'information.
- Encourager toutes les entreprises membres à s'engager au Responsible Care et à participer au programme.
- Mettre en place des procédures systématiques pour vérifier la mise en œuvre des éléments mesurables du Responsible Care par les entreprises membres.

Les responsables de l'industrie aident les fédérations nationales à respecter ces exigences fondamentales. La Charte définit les engagements spécifiques cohérents avec ces exigences.

### 3. S'ENGAGER À FAIRE PROGRESSER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Le Responsible Care est une initiative originale qui permet à l'industrie chimique mondiale d'apporter une contribution essentielle au Développement Durable. Par de meilleures performances, de nouvelles opportunités économiques, le développement de technologies innovantes et de solutions aux problèmes sociétaux, l'industrie amplifiera son concours au Développement Durable. L'industrie intensifiera son dialogue avec les parties prenantes pour identifier de nouvelles opportunités de contribuer concrètement, via le Responsible Care, au Développement Durable. L'industrie chimique reconnaît l'importante contribution au développement durable que peut apporter un renforcement des actions en matière de bonne gestion des produits chimiques. Elle continuera à soutenir les initiatives nationales et internationales dans ce sens.

### 4. AMÉLIORER EN PERMANENCE SES PERFORMANCES ET EN FAIRE RAPPORT

Chaque entreprise qui applique le Responsible Care est tenue de collecter et de publier ses performances, pour une série d'indicateurs en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

Chaque fédération nationale est tenue d'enregistrer, d'agréger et de publier les données relatives à ses membres, dans chaque pays. Ces données seront également agrégées au niveau international, publiées, et mises à jour au minimum, tous les deux ans.

Afin de poursuivre une amélioration continue des performances, chaque fédération nationale qui met en œuvre le programme doit :

- Evaluer périodiquement, avec la participation de ses membres, les attentes des parties prenantes relatives aux performances elles-mêmes et à leur publication.
- S'engager à fournir aide et assistance dans l'adoption et le partage de bonnes pratiques, en vue d'améliorer les performances en matière d'environnement, de santé et de sécurité, et de contribuer au déploiement du Responsible Care.

Les entreprises qui mettent en œuvre le Responsible Care doivent :

- Adopter des systèmes de gestion qui contribuent à mettre en pratique leurs engagements en matière de Responsible Care, sur base des étapes internationalement acceptées : Planifier-Mettre en oeuvre-Vérifier-Agir
- Utiliser des technologies et procédés propres et sûrs lors de la mise en œuvre de nouvelles unités de

production ou lors des extensions de capacités existantes.

- Aller au delà de l'auto-vérification de l'engagement Responsible Care et s'engager dans des processus de vérification par les fédérations nationales, les instances publiques ou d'autres organismes tiers.

### 5. AMÉLIORER LA GESTION DES PRODUITS À L'ÉCHELLE MONDIALE - LE PRODUCT STEWARDSHIP

Les enjeux de gestion des produits tout au long de leurs cycles de vie constitueront de plus en plus un élément clé du Responsible Care dans les prochaines années. L'ICCA établira un programme mondial renforcé d'évaluation et de gestion de l'équilibre risques/bénéfices des produits chimiques, en définissant une approche unifiée pour cette gestion d'ici fin 2006.

En collaboration avec leurs membres, les fédérations nationales doivent s'engager dans cet effort global et concerté, en établissant des procédures pour que les entreprises membres signataires puissent :

- Renouveler leur engagement de mettre en œuvre totalement les objectifs de Responsible Care en matière de bonne gestion des produits et, notamment, les codes, lignes directrices et bonnes pratiques existants.
- Améliorer les performances de bonne gestion des produits et la perception externe des engagements de l'industrie et des résultats obtenus.
- Développer et partager les bonnes pratiques par une assistance mutuelle.
- Travailler avec les fournisseurs en amont et les utilisateurs en aval

pour aboutir, en partenariat, à des processus qui assurent des utilisations efficaces et sans risque des produits chimiques.

- Encourager et soutenir l'enseignement, la recherche, et toute approche permettant de générer des informations sur les risques et avantages des produits chimiques, telles que le programme HPV d'évaluation des substances produites en grand volume ou les programmes de recherche à long terme (LRI - Long-Range Research Initiative).
- Renforcer les initiatives en matière de gestion des produits, en accord avec la politique globale de l'ICCA en cette matière, et évaluer périodiquement les pratiques de gestion des produits, suivant l'évolution des attentes de la société vis-à-vis des produits chimiques.

## 6. SOUTENIR ET FACILITER L'EXTENSION DU RC TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Les entreprises et fédérations s'engagent à promouvoir l'éthique Responsible Care, ses principes et ses pratiques, tout au long des chaînes de valeur inhérentes à leurs activités et à communiquer au sujet de l'importance de la contribution économique et sociale de notre industrie. Les entreprises et fédérations nationales s'engagent à accroître le dialogue et la transparence avec leurs partenaires commerciaux et les autres parties prenantes et à faire en sorte que la gestion des produits chimiques soit mieux connue et comprise. Elles

s'engagent également à travailler en partenariat avec les autorités nationales et les organisations multilatérales et non-gouvernementales, afin de définir les collaborations prioritaires et de partager informations et expertises.

L'industrie chimique, au niveau mondial, doit développer et partager l'information et les pratiques entre entreprises, dans le respect de la réglementation sur la concurrence et des autres dispositions légales.

## 7. SOUTENIR ACTIVEMENT LA MISE EN PLACE DE PROCESSUS MONDIAUX ET NATIONAUX EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE RESPONSIBLE CARE

Au travers de l'ICCA, l'industrie chimique, s'engage à une gouvernance accrue, efficace et mondiale pour définir et contrôler les responsabilités dans la mise en œuvre collective du Responsible Care. Ce processus de gouvernance, mis en œuvre par l'ICCA, inclura des thèmes tels que :

- le suivi et la communication des résultats ;
- la définition et le contrôle de la mise en œuvre des obligations relevant du Responsible Care ;
- le soutien à la gouvernance des fédérations nationales ;
- l'aide aux entreprises et fédérations pour atteindre les engagements de la Charte Globale ;
- l'établissement d'un processus général de révocation de la qualité de signataire de la Charte, applicable aux entreprises ou fédérations qui manqueraient à leurs engagements.

## 8. RÉPONDRE AUX ATTENTES DES PARTIES PRENANTES EN CE QUI CONCERNE LES ACTIVITÉS ET LES PRODUITS CHIMIQUES

L'industrie chimique mondiale doit améliorer les processus de dialogue au niveau local, national et mondial, afin de permettre à l'industrie de répondre aux préoccupations et attentes des parties prenantes pour promouvoir le développement continu du Responsible Care.

## 9. FOURNIR LES RESSOURCES APPROPRIÉES POUR METTRE EN ŒUVRE EFFICACEMENT LE RESPONSIBLE CARE.

Le Responsible Care représente le véritable étendard de l'industrie chimique et est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans les débats réglementaires et sociétaux. Les sociétés signataires du programme doivent soutenir et respecter les exigences des programmes nationaux et assurer les ressources suffisantes à leur mise en œuvre.

Seule la version anglaise est considérée comme officielle

Pour plus d'informations  
[www.icca-chem.org](http://www.icca-chem.org) - [www.responsible.org](http://www.responsible.org)

Ou veuillez contacter le secrétariat ICCA chez  
European Chemical Industry Council, Cefic,  
Avenue E van Nieuwenhuyse 4 boîte 1,  
B-1160 Bruxelles, Belgique  
Tél: 02 676 72 17